Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 80 (1944)

Heft: 36

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXe ANNÉE — N° 36 14 OCTOBRE 1944

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Offensive des éducateurs.* — *Nécrologie : Mlle Maire.* — *Bureau de placement.* — Genève : *Mathématiques transcendantes..* — *Convocations.* — U. I. G. Messieurs : *Avis.* — *S. G. T. M. R. S. : Cours prévus pour 1944-1945.* — Neuchâtel : *Assemblée générale.* — *Revision statutaire.* — *Faits divers.* — Tableaux scolaires : *9e série.*

Partie pédagogique : Louis Meylan : *Histoire nationale et histoire locale (suite).* — Information : *Les enfants suisses leur préparent de la joie...* — Bibliographie. — Tableaux scolaires.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

OFFENSIVE DES ÉDUCATEURS

I

Une série de cinq conférences, traitant de divers sujets d'éducation, aura lieu le mercredi, dans la « petite salle » de la maison du Peuple. Ces conférences alterneront avec des « entretiens dirigés » destinés plus spécialement aux éducateurs et aux parents et dans lesquels ceux-ci pourront, avec l'aide de spécialistes, approfondir les questions et les problèmes qui les préoccupent.

Programme

11 octobre (petite salle) : « Collaboration de l'école et des parents », par M. Dottrens, directeur des Ecoles de la Ville de Genève.

18 octobre (Foyer coop.) : « Entretien dirigé », reprise du sujet traité par M. Dottrens.

25 octobre (petite salle) : « L'enfance et l'angoisse de l'abandon », par Mlle Guex, psychanaliste.

1er novembre (Foyer coop.) : « Entretien dirigé », reprise du sujet traité par Mlle Guex.

8 novembre (petite salle) : « Enfants impulsifs et enfants timides », par M. Niklaus, directeur de l'Ecole Nouvelle, Lausanne.

15 novembre (Foyer coop.) : « Entretien dirigé », reprise du sujet traité par M. Niklaus.

22 novembre (petite salle) : « Premiers et derniers de classe », par M. E. Viret, instituteur à Lausanne.

29 novembre (Foyer coop.) : « Entretien dirigé », reprise du sujet traité par M. Viret.

6 décembre (petite salle) : « L'éducation devant la sociologie et la psychologie infantile, par M. Ch.-H. Barbier, de Bâle. Causerie suivie d'un « entretien dirigé ».

13 décembre (petite salle) : « Esquisse d'une éducation de l'enfant », par M. Ch.-H. Barbier. Causerie suivie d'un « entretien dirigé ».

Prix du cours : 8 fr.

Pour les porteurs de la carte de la Maison du Peuple : 2 fr.

NÉCROLOGIE

† **Bertha Maire.** Le jeudi 21 septembre, au Lieu, les derniers devoirs ont été rendus à Mademoiselle Maire, institutrice à Vallorbe.

Brevetée en 1917, Mlle Maire, après un court remplacement au Day, a fait toute sa carrière à Vallorbe.

Ce fut une maîtresse excellente, se passionnant pour sa noble profession et cela en dépit d'une santé assez délicate. Jamais sa volonté ne faiblit. Elle voulait rester ferme au poste et elle tint presque jusqu'au terme de sa carrière. Hélas, dès l'an dernier, Mlle Maire dut quitter sa classe, terrassée par le mal qui devait l'emporter.

M. Perriraz, inspecteur scolaire, retraça, en termes émouvants, la noble tâche de Mlle Maire et le président de la section d'Orbe adressa un ultime adieu à cette admirable collègue.

Aux membres de sa famille — et nous pensons tout spécialement à son frère, notre collègue Louis Maire — va toute notre sympathie.

G. R.

BUREAU DE PLACEMENT

La famille Gerber, instituteur à Oberfrittenbach b/*Langnau* (Berne) prendrait un ou plusieurs garçons, pensionnaires désirant apprendre l'allemand.

Références auprès de V. Martin-Barraud, inst., Bussigny.

GENÈVE

MATHÉMATHIQUES TRANSCENDANTES

Les autorités genevoises précipitent les fonctionnaires cantonaux dans les griffes des usuriers qui multiplient leurs « établissements » de crédit et étendent leur publicité « miséricordieuse ».

Au cours d'une brillante intervention aux Chambres fédérales, M. A. Lachenal, président du Dpt° de l'Instruction publique, conseiller national et âme du régime, demande quelles sont les mesures répressives que la Confédération entend prendre contre les pratiques usuraires.

Qui comprend ?

Il serait peut-être curieux que les solutions heureuses de ce problème, s'il en est (?), prennent le chemin du Bureau du Grand Conseil de la République et Canton de Genève. Nous attendons.

G. B.

CONVOCATION

Les membres des trois sections genevoises de la S.P.R. (U.I.G. Dames et Messieurs et U.A.E.E.) sont convoqués en assemblée plénière le **mercredi 18 octobre 1944,** à 16 h. 45 précises, *Aula de l'Ecole d'horlogerie, rue Necker 2.*

Ordre du jour :

1. Allocations de vie chère, communiqué par G. Borel, président de la Fédération des associations de fonctionnaires et employés de l'Etat.
2. « Travail dans les homes d'enfants réfugiés, en Suisse », conférence de M. Pougatsch.

U.I.G. — MESSIEURS

Nous tenons à rassurer les collègues qui se sont étonnés de ne pas recevoir avec leur traitement de septembre l'allocation familiale prévue par la loi du 12 février 1944, entrant en vigueur le 1er septembre. Ils toucheront avec la prochaine paie l'allocation de 2 mois, septembre et octobre.

Ed. G.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Cours prévus pour la saison 1944-1945

Si le nombre des inscriptions le permet, notre groupement organisera les cours suivants accessibles à tous nos collègues, dames et messieurs.

1. **Cartonnage élémentaire** (travail du carton et du mi-carton).

   Ce cours est particulièrement destiné aux collègues de la campagne désirant pratiquer le travail manuel pendant les « heures de couture ».

   Durée : deux jeudis entiers, de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30.

   Dates : jeudis 19 et 26 octobre 1944.

   Local : Ecole du Grütli, salle 7.

   Maître de cours : M. Th. Foëx.

   Finance d'inscription : membres 4 francs ; non-membres 7 francs.

2. **Gravure sur linoléum** (application à l'école).

   Durée : deux séances de 16 h. 30 à 18 h.

   Dates : mercredis 25 octobre et 1er novembre 1944.

   Local : Ecole du Grütli, salle 10, 1er étage.

   Maître de cours : M. R. Berger, professeur de dessin à Lausanne.

   Finance d'inscription : membres 5 francs ; non-membres 8 francs.

3. **Travail à la gouge** (sculpture à la suédoise).

Durée : 8 séances, de 16 h. 30 à 19 h. ou de 19 h. 30 à 22 h. suivant les possibilités.

Local : Ecole du Grütli, salle 33, 3me étage.

Dates : les mercredis à partir du 7 février 1945.

Maître de cours : M. W. Breithaupt.

Finance d'inscription : membres 5 francs ; non-membres 8 francs.

4. **Construction de matériel pour l'observation des sciences naturelles** (terrariums, boîtes à papillons, etc.).

Durée : 6 séances, de 19 h. 30 à 22 h.

Dates : les vendredis à partir du 9 février 1945.

Local : Ecole du Grütli, salle 4.

Maître de cours : M. J. Chambordon.

Finance d'inscription : membres 4 francs ; non-membres 7 francs.

5. En outre, un **cours de travaux manuels pour le degré inférieur** (papier, mi-carton, copeaux, raphia) placé sous la direction de Madame Ella Roller sera organisé dans le courant de 1945 et fera l'objet d'un avis spécial.

Remarques : 1. Les fournitures sont comptées à part (coût peu élevé).

2. Pour devenir membre de la société, verser la somme de 2 francs en plus de la finance d'inscription inférieure (chèques postaux I. 5032, Genève).

Inscriptions : Toutes les inscriptions doivent parvenir à notre vice-président, M. Th. Foëx, Grand-Lancy, avant le 16 octobre 1944.

Le comité.

NEUCHATEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRARLE ORDINAIRE DE LA S. P. N.

Cette assemblée aura lieu le **samedi 21 octobre 1944,** à 14 h. 15, à Neuchâtel, **Aula de l'Université.**

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 25 septembre 1943, à Cernier.
2. Conférence de M. *Louis Thévenaz,* archiviste cantonal, sur ce sujet : *L'histoire neuchâteloise est-elle rythmée ?*
3. Communications diverses du Comité central.
4. Revision de l'art. 9 des statuts.
5. Divers.

Le présent avis tient lieu de convocation.

Comité central.

REVISION STATUTAIRE

L'article 9 des statuts de la S. P. N. dont la revision est portée à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 21 octobre, a la teneur suivante :

« Le titre de membre d'honneur peut être décerné par le Comité central, sur son initiative, ou sur la proposition des sections, à tout membre **démissionnaire** qui a rendu des services signalés à la société, ainsi qu'à toute personne qui a fait preuve d'un dévouement remarquable dans le domaine de l'école populaire. »

La revision consistera simplement dans la suppression du mot « démissionnaire » intentionnellement souligné dans le texte rappelé ci-dessus.

Selon les dispositions statutaires actuelles, l'honorariat ne peut donc être décerné qu'au moment de la démission des sociétaires qui ont joué un rôle digne de cette récompense. Dans presque tous les cas, cette démission a coïncidé jusqu'ici avec la retraite de l'enseignement, et il a fallu parfois différer de plusieurs années le plaisir de marquer notre gratitude aux collègues qui ont bien mérité de la S. P. N.

En l'occurrence, comme il ne s'agit pas de décerner un titre honorifique acquis de droit en tenant simplement compte des années de sociétariat, mais d'offrir un témoignage de reconnaissance pour des « services signalés », ne sied-il pas de laisser au Comité central toute latitude quant au choix du moment, plutôt que de le contraindre d'attendre l'heure de la retraite des intéressés qui fut pour quelques-uns si proche de la tombe ?

Cette modeste revision statutaire trouvera sans doute grâce devant notre assemblée générale.

J.-Ed. M.

FAITS DIVERS

Le Locle. La section du Locle nous annonce l'admission comme membre actif, de Mlle Silva Siegrist, institutrice, à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue.

Allocations. A la demande de toutes les associations qui lui sont affiliées, la *Fédération cantonale des fonctionnaires* a adressé au Conseil d'Etat une requête tendant au versement d'une allocation extraordinaire, dite d'automne, fixée comme suit :

titulaires mariés	Fr. 200.—
titulaires célibataires	» 175.—
par enfant de moins de 20 ans	» 25.—

D'autre part, les délégués à la Fédération se réuniront prochainement pour élaborer des propositions concernant une augmentation des allocations de renchérissement et familiales pour l'année 1945.

Cette question fera l'objet d'une communication plus détaillée à l'assemblée générale du 21 courant.

J.-Ed. M.

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

Editeur : Commission intercantonale pour l'étude des questions scolaires.

Vente : E. Ingold & Cie, Herzogenbuchsee ; Librairie Payot, Lausanne.

Conditions de vente :

a) *par abonnement :* la série de 4 tableaux, 17 fr. ;

b) *hors abonnement :* par tableau, suivant l'importance de la commande, de 4 fr. 25 à 5 fr. 75.

Commentaires (français), 1re série : tableaux 1-8 ; 2e série : 9-16 ; 3e et 4e série : 17-24 ; l'exemplaire 1 fr. 50.

Commentaires (allemands) : *Saint-Jacques,* cahier de 152 pages ; *Sempach,* 64 p. ; *Récolte des pommes de terre,* 72 p. ; *La Moisson,* 52 p. Chaque cahier : 1 fr.

9e SÉRIE (parue en 1944)

BATAILLE DE SEMPACH

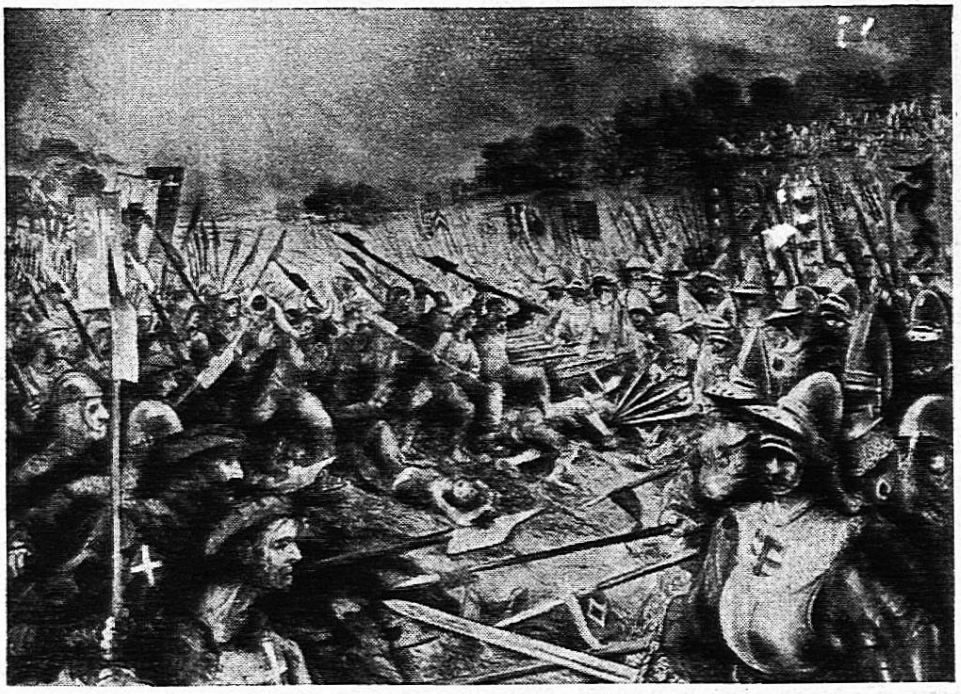

Groupe : Histoire et culture nationales.

Peintre : O. Baumberger, Unterengstringen.

LA MOISSON

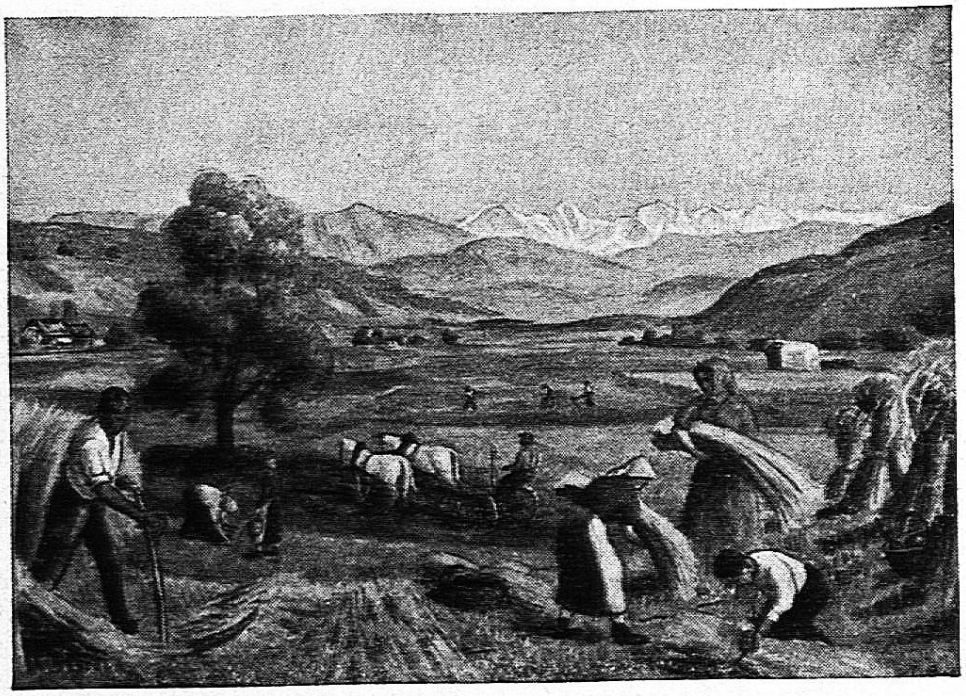

Groupe : L'homme, le sol, le travail.
Peintre : E. Boss, Berne.

LA RÉCOLTE DES POMMES DE TERRE

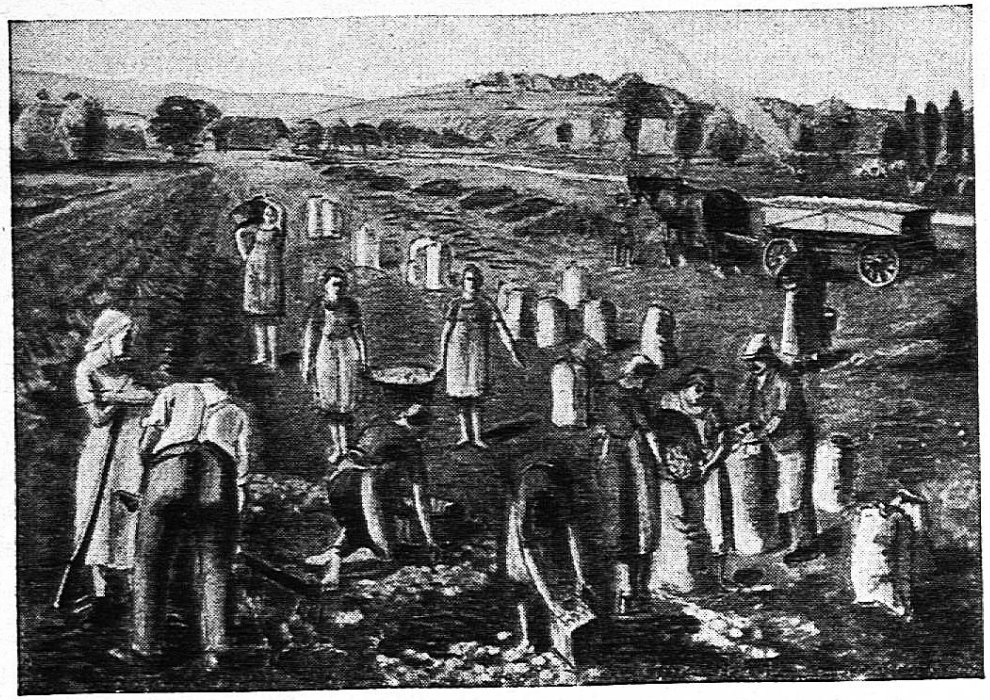

Groupe : L'homme, le sol, le travail.
Peintre : Traugott Senn, *Berne.*

SAINT-JACQUES SUR LA BIRSE

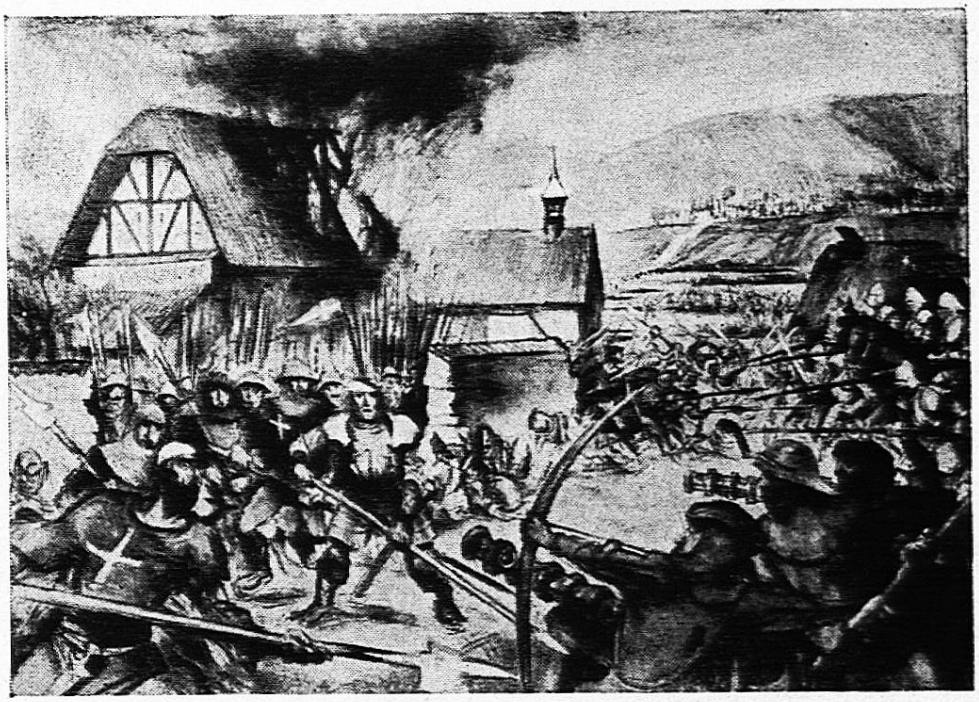

Groupe : Histoire et culture nationales.
Peintre : O. Baumberger, Unterengstringen.

Cette 9e série comprenait primitivement les 3 premiers tableaux ci-dessus — Sempach, Récolte des pommes de terre et la Moisson — et Maisons de l'Engadine, du groupe Types d'habitations, de Maria Bass, Schlarigna-Celerina. La célébration du 500e anniversaire de la bataille de St-Jacques sur la Birse incita la Commission intercantonale pour les questions scolaires à publier un tableau spécial et de le substituer à celui des Maisons de l'Engadine, qui fera partie d'une nouvelle série.

Quatre peintres : O. Baumberger de Oberengstringen, Paul Bœsch de Berne, Burkhard Mangold de Bâle et Clément de Lausanne furent invités à présenter un projet pour le tableau de St-Jacques. Celui de Otto Baumberger eut la préférence. Baumberger est déjà l'auteur de la Bataille de Sempach : il s'est fait une spécialité de ce genre de tableaux.

La scène représente le moment où les Confédérés se précipitent de la léproserie en flammes à travers le mur d'enceinte éventré. Dans une situation sans espoir, complètement encerclés par un ennemi de beaucoup supérieur en nombre, ils combattirent héroïquement jusqu'à l'écrasement.

Le commentaire de ce tableau, en allemand, dû à la plume du Dr A. Bruckner, de Reinach et à celle de H. Hardmeier, de Zurich, le président de la Commission intercantonale pour les questions scolaires constitue une brochure de 152 pages.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

HISTOIRE NATIONALE ET HISTOIRE LOCALE *(suite)*

Il est bon que les adolescents sachent que cela n'alla pas tout seul ; que « les ordonnances souveraines de 1548 dénoncent des pratiques 'papistiques et magiques' et des vices courants, en un mot le peu de progrès de la Réformation » ; et que « l'opposition, latente à l'ordinaire, éclatait parfois en fanatisme meurtrier. Ainsi, en 1537, deux paysans de Romanel sur Morges, désignés par l'ensemble des villageois, assaillirent et tuèrent un prédicant sur la route. Le seigneur de Vuillerens, M. de Montfort, haut justicier à Romanel, se rendit aux instances de MM. de Berne et sévit avec une rigueur extrême. Tous les hommes de Romanel au-dessus de dix-huit ans furent saisis et 'défaits par justice', c'est-à-dire pendus, à l'exception des deux assassins, qui avaient réussi à gagner le large ».

Ils verront ensuite que, si Berne usa assez souvent de la manière forte, elle sut user d'armes plus persuasives : l'instruction et l'assistance publiques[1]. Fondation de l'Académie de Lausanne, pour doter le pays d'ecclésiastiques instruits et consacrés à leur tâche ; fondation ou réorganisation de collèges communaux et, avec cette sollicitude pour les écoles, la générosité à l'égard des misérables et des infortunés...

L'histoire locale constitue l'exorcisme le plus efficace contre ce que mon bon maître appelait « les mots du singe ». Quelle idée précise peuvent, en effet, éveiller dans l'esprit d'un enfant des termes comme : superstition ou obscurantisme ? Mais voici (II, p. 144) : « Le samedi 23 mai 1542, Morges eut la visite des nobles et bourgeois, conseillers de justice de Lausanne, amenant avec eux une femme, Colette Tombey, qui était accusée de propager la peste en oignant secrètement les portes des maisons au moyen d'un onguent maléfique, ce qui avait causé la mort de plusieurs personnes. Elle disait avoir caché sa boîte d'onguents sous un banc, à Morges ; on ne l'y trouva pas ; toutefois elle montra deux maisons où elle avait fait mourir des gens. L'enquête eut lieu en présence du conseil et de 'tout le vulgaire', hors de la porte vers l'église. » Et « superstition » ou « obscurantisme » ne seront plus pour lui « des mots du singe » !

Et ce mot, creux, que resterait, sans cela, pour eux « le Refuge », comme il s'animera pour les jeunes Morgiens qui auront lu ou à qui l'on aura lu le chapitre intitulé « le Refuge à Morges » : « Du 15 octobre 1683 : 12 florins 6 sols chacun à deux réfugiés de France pour la Religion, qui sont dans un logis de la ville, outre leur dépense. — Du 5 novembre de la même année : don de 100 florins, moitié par la ville, moitié par l'Hôpital, pour les pauvres réfugiés et persécutés de France. — Du 27 décembre 1686 : Livré à des pauvres réfugiés des Vallées du

[1] **Bien qu'ils ne reculassent pas, pour maintenir l'ordre, devant les moyens les plus rigoureux, comme il ressort du récit ci-dessus, MM. de Berne étaient pieux. Ils se souvenaient que la religion ne peut être commandée, que la force fait des hypocrites et non des croyants ; ou, comme le disait le bouillant Tertulien lui-même : « qu'il n'y a rien de plus contraire à la religion que de vouloir l'imposer par force, car ce n'est pas par violence, mais librement, que l'on peut croire ».**

Piémont 15 florins ; et le surlendemain, à des réfugiés du Languedoc, 7 florins 6 sols. — Du 7 janvier 1689 : Ordonné qu'il sera baillé de bon an aux quatre MM. les ministres réfugiés, à chacun une coupe de blé. La collecte de Noël en faveur des réfugiés produisit cette année-là 439 batz. — Du 6 janvier 1690 : On a donné 15 florins chacun à MM. Guyon et Gresse (deux des quatre pasteurs ci-dessus) et 7 florins 6 sols à chacune des veuves de MM. Boussier et Coste, ministres, pour marque de bienveillance et de bon an. Et la collecte faite en ville pour les ministres réfugiés, le 21 avril et jours suivants, produisit 342 florins.»

Et ce siècle creux ou qui, du moins, m'apparaissait tel quand j'étudiais l'histoire suisse dans le manuel d'Alexandre Daguet : le XVIIIe, comme il s'anime ! quand on feuillette les registres du conseil et les compte communaux : En 1711, y lit M. Küpfer, noble Pierre-François Marquis emprunte à la ville 50 écus blancs « pour appliquer à l'établissement de sa profession d'ouvrages en soie ». Une semaine plus tard, le Conseil prêtait de même 100 florins au sieur Jean-Gabriel Catt, bourgeois de Morges aussi, « pour s'établir en son métier de bas, puisque destitué de biens ». Le sieur Catt possédait l'attestation d'un apprentissage fait à Berne. L'année suivante, le Français Jean Main, de Gien, reçut une permission de résidence « pour faire profession de cardeur de laine et faiseur de drap ». Il fut exempté du guet, de la messeillerie et de l'exercice. Cinq ans plus tard, une permission analogue fut accordée au sieur Barthelot, Français aussi, apparemment, qui se proposait d'établir en ville une manufacture et promettait d'y instruire « les jeunes gens et vagabonds ». Quatre ans après, il est question d'une veuve du même nom et d'un réfugié, Jaques Rafinesque, qui projetaient d'ouvrir ensemble à Morges une « manufacture de bas et serge ». On les libéra pour une année de la finance d'habitation ; de plus, « si au bout de l'an ils se sont bien comportés et se trouvent utiles au public, on leur payera leur loyer ».

On assiste ainsi, de la façon la plus concrète, à cette transformation d'une économie presque exclusivement agricole en une économie industrialisée. C'est le début de la plus considérable révolution qui se soit opérée dans nos pays au cours des temps modernes : la naissance et le développement de la civilisation industrielle...

Heureux les enfants de Morges à qui, au terme d'une existence consacrée à former le jugement et le cœur de leurs parents, M. Küpfer rend ainsi, vivant et présent, ce passé qui est mieux qu'un trésor : une des puissances informatrices les plus efficaces qui soient. On connaît ce jugement de Grundtvig, l'animateur de l'Université populaire danoise : « Tout peuple qui oublie qu'il est composé d'êtres *humains* et que tout chez lui doit se passer aussi *humainement* que possible, ne prendra en aucune façon un caractère divin, mais un caractère bestial et diabolique, et souvent, de nos jours, les deux à la fois. »

Aujourd'hui, plus que jamais, à la veille de transformations politiques et sociales dont l'ampleur dépassera vraisemblablement de loin toutes celles qui se sont produites au cours des sept siècles de notre histoire ! Car la piété envers le passé, ce n'est pas de vouloir faire revivre

ce qui est en train de mourir, mais de s'attacher à ce qui, dans le passé, garde une valeur éternelle et humaine, de telle façon que les valeurs essentielles ne périssent pas.

Et, pour l'encouragement des maîtres qui n'auraient pas sous la main les inestimables instruments de travail que M. Emile Küpfer a donnés aux instituteurs de sa ville, mettons ici, pour conclure, ces lignes d'André Chamson (dans son essai intitulé : *L'homme contre l'histoire*) : « Cette expérience de l'histoire, liée à l'homme et non pas aux choses qui l'entourent, portée par l'homme à travers la durée et non pas engendrée par cette durée en dehors de l'homme, est aussi bien rurale que citadine et peut être portée à sa plus haute perfection dans un misérable village ou dans une ferme solitaire. »

Louis Meylan.

INFORMATION

LES ENFANTS SUISSES LEUR PRÉPARENT DE LA JOIE...

Tel est le motto de la collecte de jouets organisée, pour la Commission mixte de Secours de la Croix-Rouge internationale, par le Service civil féminin suisse. Et si l'on vous demande : « A qui ? », répondez : « Aux enfants de tous les pays européens dévastés par la guerre ».

La collaboration des institutrices et des instituteurs suisses ne leur imposera ni surcroît de travail ni dépense de temps. En effet, le Service civil féminin suisse ouvrira, dans toutes les agglomérations, des postes de collecte. Il se charge de réunir les jouets, de les expédier.

En revanche, il demande à tous ceux qui sont en contact régulier avec les enfants de leur parler de cette collecte, de leur en faire sentir la nécessité, de les inciter à un sacrifice en faveur d'enfants qui ont tout perdu. Les adultes sont occupés à des actions de secours importantes. Invitez vos élèves à faire leur part. Pensez-y au cours des semaines qui vont venir, il suffit souvent d'un mot dit au bon moment.

Nous serions fiers de distribuer aux enfants malheureux le don des enfants suisses.

Service civil féminin suisse.
Commission mixte de Secours de la Croix-Rouge internationale.

BIBLIOGRAPHIE

Cours d'orthographe

M. Jean Humbert, professeur, chargé de cours au Collège cantonal Saint-Michel à Fribourg, bien connu par sa thèse sensationnelle sur « Bornet et le patois de la Gruyère », vient de publier le fruit de 10 ans d'enseignement, son *Cours d'orthographe*, gros volume de plus de 500 pages [1]. Cet ouvrage dont la présentation impeccable, en noir et en rouge, est le fait des Editions du Comté à Bulle, sera d'un très grand secours à l'*étudiant*, à l'*autodidacte* ou au *maître*. L'auteur rappelle, avec com-

[1] Jean Humbert. Cours d'orthographe de règle et d'usage. Théorie et pratique. Chez l'auteur, 22, rue de Romont, Fribourg.

bien de raison, le mot de Sainte-Beuve : « L'orthographe, c'est la propreté du style ». Et M. Camille Dudan de préciser dans la préface que « l'orthographe ne doit pas se séparer de la pensée ».

Chacun sait, à ses dépens, que ne pas savoir l'orthographe c'est traîner toute sa vie un boulet pénible qui nous vaut à chaque instant des ennuis.

Ce n'est pas un traité de méthodologie que propose M. Humbert. Le vrai pédagogue ne subit pas une méthode intégrale. Il l'adapte aux besoins de son enseignement. Ce cours lui fournit la matière et la science, ce qui est beaucoup. Les exemples, tirés des auteurs classiques, isolés ou en textes suivis, sont groupés autour d'un noyau de règles de la grammaire française. On s'y retrouve donc aisément.

Au haut de chacune des pages, encadrés de rouge, des slogans procurent au lecteur une sécurité qu'il appréciera. Ces slogans sont des sortes de formules orthographiques : Les mots commençant par... ou dont les médiales sont... s'écrivent de telle ou telle façon. C'est que l'orthographe d'usage, si touffue en traquenards, n'obéit à aucune règle. On l'acquiert par des lectures fréquentes, attentives et intelligentes. Mais on en facilite l'étude par des procédés, par des recettes, la plupart d'ordre empirique. La prononciation, l'étymologie et la dérivation en sont les fondements.

Au sujet des corrections, l'auteur ne recommande pas la transcription des dictées. Mais, dit-il, chaque mot fautif d'orthographe d'usage est recopié 5 fois et la partie erronée est soulignée. Pour l'orthographe de règle, par contre, il est nécessaire de transcrire l'ensemble des mots qui sont nécessaires pour éclairer l'erreur commise. Le procédé, pour n'être pas neuf, vaut d'être rappelé.

L'orthographe est une discipline nécessaire. Certes, il est assurément des erreurs plus graves qu'une faute d'accord ou que l'omission d'un redoublement consonantique. Et pourtant — nous citons encore Sainte-Beuve — « rien ne trahit son homme comme une faute d'orthographe. C'est presque toujours par là qu'on laisse passer le bout de l'oreille ».

J. C.

Itinéraire spirituel, par André Chédel. Editions du Mont-Blanc, Annemasse, Genève.

C'est une petite anthologie religieuse et morale de l'Orient. Dans une littérature extrêmement abondante où s'expriment l'expérience religieuse et la sagesse des peuples orientaux, il choisit quelques textes dont la valeur est sensible même à des esprits ignorants des choses de l'Asie, et il les introduit brièvement, en les situant dans les courants de pensée dont ils sont issus. Cette anthologie n'a pas seulement un intérêt documentaire et historique, mais elle nous montre qu'en tous temps et en tous lieux, sous des formes diverses, l'humanité a nourri des opinions religieuses parentes et reconnu les mêmes valeurs morales. Non seulement A. Chédel nous livre des textes dont jusqu'alors l'accès était difficile au grand public, mais il nous les donne à un moment opportun : dans la crise que notre monde traverse, son anthologie met heureusement en évidence l'universalité et la permanence de certaines valeurs morales.

J. R.

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

VÉGÉTATION DU BORD D'UN LAC

Série : Plantes et animaux dans leur milieu.

Peintre : Paul-André Robert, Orvin, bourgeois de Neuchâtel et Le Locle, né en 1901.

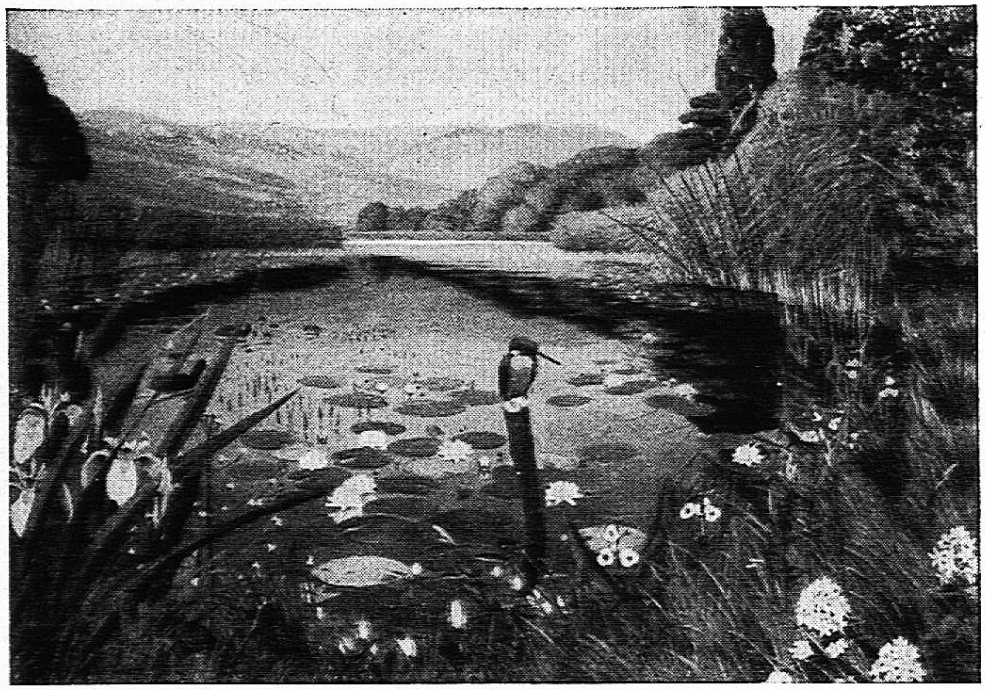

Description du tableau

Le peintre a interprété un paysage du bord du lac de Bienne. C'est une baie tranquille, protégée de l'agitation du plein lac par une barre, couverte de roseaux, qui limite l'anse vers le large. Une végétation luxuriante s'est installée sur les rives et dans l'onde calme, à l'abri des vents violents et du brassage destructeur des vagues. Dans ces circonstances favorables, les végétaux immergés, flottants, amphibies et émergés s'ordonnent en fonction de la quantité d'eau. Au plus profond de la cuvette, la flore entièrement immergée est invisible ; plus près de nous, les hampes florales du potamot crépu émergent seules (1). Près de là des foulques pâturent. Plus en avant apparaissent les sommets verdâtres des tiges d'hippuris (2) avec les feuilles flottantes ovales du nénuphar jaune (4) et les feuilles arrondies du nénuphar blanc (3). Un chatoyant martin-pêcheur se tient à l'affût sur un pilotis. Au premier plan c'est le prodigieux fouillis des plantes amphibies où se dressent le panicule raide du plantain d'eau (11), les feuilles en fer de flèches barbelées de la sagittaire (10), si rare chez nous, et le thyrse d'or de la lysimaque (13). Sur les côtés, des roseaux bruissants (7) et les scirpes flexibles (6) avec les massettes (8) aux épis femelles en manchons de velours foncé.

Sur le terrain ferme mais encore imbibé d'eau s'élèvent les saules clairs (14) et les aulnes foncés (15) avec des peupliers et un pin sylvestre qui révèle en principe un sol plus pauvre et plus sec.

Dans l'arrière plan brumeux, devant la montagne de Boujean, on distingue vaguement les maisons de Bienne et celles d'Evilard, et même le nouvel hôpital de Beaumont.

La vie des lacs

Ce tableau est une image de sénilité, c'est-à-dire qu'un lac qui offre cet aspect est proche de sa fin. Disons que si les conditions géographiques et climatiques sont maintenues, cette baie disparaîtra en quelques siècles et que « bientôt » la forêt occupera son emplacement, ou plutôt que, par suite de l'intervention humaine, les cultures et les agglomérations s'étendront sur tout ce territoire.

La disparition rapide des nappes d'eau et leur remplacement par la terre ferme sont établis par l'étude du quaternaire de notre pays. D'ailleurs, on cite d'anciennes cartes de géographie qui représentent une foule de petits lacs et de marécages aujourd'hui disparus. La moitié des bassins de la carte de Gyger, Pays de Zurich en 1667, sont actuellement comblés.

Beaucoup de lieux dits rappellent aussi l'existence d'anciennes zones plus ou moins marécageuses. Früh et Schröter donnent une abondante toponymie, d'où nous extrayons ces exemples romands :

de la racine MOR (langues germaniques moor, meer, français mare) Martel, Morat, Morez, Morges.

De MOOS (même sens que moor), Les Mosses, Mossaz.

Des noms comme Broilliet (terrain inondable), La Palud (le marais), La Léchère (les laiches), Les Biolles (les bouleaux), Vernets, Vernier (les aulnes ou vernes), Les Mouilles, évoquent d'anciens marécages.

Après la dernière période glaciaire, les fonds de vallées et les bassins limités par les moraines abandonnées par les glaciers ont constitué nombre de lacs de profondeur variable. Le relief de ces parties inondées n'avait pas encore subi le remaniement par les produits d'érosion, c'était alors la jeunesse pour ces lacs. Puis, l'agitation des vagues attaquant les rives a provoqué la formation d'un replat de largeur variable, la beine, où la profondeur est faible et l'eau verte jusqu'à la limite du bleu qui marque la brusque augmentation de profondeur. Cette limite du vert et du bleu correspond au mont ou molard, qui est le bord de la beine. Un talus parfois rapide continue le mont jusqu'à la plaine centrale. Pendant que peu à peu se forme la beine, les alluvions charriées par les affluents se déversent en abondance, les gros éléments à l'embouchure, les graviers et les sables plus loin, puis le limon, puis les particules impalpables qui lentement se déposent en une vase qui deviendra de l'argile. Cette vase en s'accumulant nivelle le fond en une plaine sous-lacustre. Pratiquement on peut admettre que les dépôts alluviaux d'un lac pendant sa période de maturité constituent l'essentiel des matériaux de comblement. Le remplissage par les cours d'eau

est énorme. Il n'est que de considérer la surface des plats de vallées en amont de nos lacs et celles des deltas qui sont les parties déjà émergées. Les géologues calculent que le Rhône charrie annuellement 2 millions de m³ d'alluvions dans le Léman et que le lac sera comblé de ce fait en 45 mille ans.

Vingt ans après la correction de l'Aar, la profondeur du lac de Bienne entre Hagneck et l'Ile de St-Pierre avait diminué de 2 mètres. A cette vitesse — dépôt moyen de 10 centimètres par an — cette partie du lac sera nivelée en un demi-millénaire.

Une cause fréquente de diminution considérable des lacs est l'érosion par l'émissaire, en aval de la nappe. On admet que nos trois lacs du pied du Jura sont tout ce qui reste du grand lac postglaciaire qui s'étendait d'Entreroches à Soleure, dont le niveau baissa considérablement quand l'Aar se fut frayé un chemin dans une moraine terminale du glacier du Rhône.

Les alluvions contiennent en abondance des matières nutritives, minérales et organiques, arrachées aux berges. Ces matériaux entretiennent la vie des êtres en suspension dans l'eau et qui forment le plankton. Dans nos lacs du plateau qui sont bleus, ce plankton est relativement peu abondant et l'eau pure. Mais si les déchets organiques augmentent, en particulier ceux que déversent les égouts des agglomérations humaines, alors le plankton se multiplie — quand ces substances ne sont pas toxiques ! — et l'eau perd sa limpidité. Des algues schizophycées remplacent peu à peu les vertes chlorophycées et l'eau prend une teinte jaunâtre de plus en plus évidente. Dès lors, le lac vieillit. La vie de plus en plus abondante laisse des dépôts qui s'accumulent. La vase s'enrichit en substances organiques, elle devient de plus en plus putrescente. Dès ce moment, la durée d'un lac dépend grandement de sa profondeur. Tant que la lumière n'atteint pas le fond — elle l'atteint d'autant plus difficilement que le plankton est plus abondant — les végétaux fixés sont inhibés et le remplissage encore lent. Le moment critique est celui où un tapis végétal s'installe sur la vase. On peut dire alors que le lac est subitement devenu vieux et que ses jours — disons plutôt ses siècles — sont comptés. La maladie de vieillesse des lacs, c'est l'atterrissement.

L'atterrissement (fig. 2)

On appelle ainsi le comblement d'un bassin par la végétation. Au premier tapis d'algues rases succèdent, quand le niveau du fond s'élève, des plantes à développement bien plus exubérant qui arrivent à former des prairies ou plutôt de véritables forêts sous-lacustres. Cette végétation si dense est le lieu d'une vie grouillante dont les déchets s'accumulent avec une vitesse progressivement accélérée. Bientôt la bordure végétale des joncs et des roseaux peut avancer en direction centripète, dès que la profondeur est tombée à 3 mètres et moins. Quand les roseaux tendent à envahir ce qui reste de la nappe, le vieux lac a disparu, il n'est plus qu'un étang.

Derrière les roseaux, l'atterrissement se précipite par la formation

en eau peu profonde des touffes de grandes laiches. Grâce à ces buttes, on peut déjà avancer à pied sec sur le territoire inondé. Puis les îlots se rejoignent par formation de tourbe résultant de l'accumulation des parties mortifiées des plantes. L'étang est bordé d'une tourbière, l'ancienne rive n'est plus qu'un marécage.

Peu à peu les grandes laiches sont remplacées par des carex plus petits, formant gazon sur la tourbe, puis l'eau noyant de moins en moins le terrain, une association de plantes des prairies humides s'installe. Les hautes tiges de la molinie, cette belle graminée des terrains humides, ou les herbes géantes de l'association de la filipendule, que l'on ne traverse qu'à grand renfort de bras, succèdent à la tourbière à carex. Si l'homme n'exploite pas ces prairies humides en fauchant les herbes pour en faire de la litière, des buissons apparaissent, aulnes et saules. Une véritable petite forêt vierge s'établit à la longue ; c'est l'Auenwald, ou forêt du bord des eaux — il n'existe pas de terme français. On pourrait dire bois riverains en parlant de ces aulnaies et saulaies qu'accompagnent les peupliers, puis les frênes, où la clématite et le houblon créent des fouillis denses. Avec le temps, l'eau profonde diminuant, d'autres essences apparaissent, le charme, puis le hêtre. En définitive s'installe la forêt de hêtres et de charmes, ou bien, avec un climat plus doux le charme et le chêne. L'évolution végétale est alors achevée, la hêtraie d'une part, la chênaie d'autre part, sont les associations finales.

Revenons à la tourbière à carex. Elle peut, en région froide et humide surtout, au lieu d'évoluer vers la forêt, s'appauvrir en sels nutritifs et céder la place à la tourbière à sphaigne, appelée tourbière bombée parce que les buttes de spagnums tendent à s'élever au centre de la formation. Au contraire des marécages où la vie est luxuriante, la tourbière à sphaigne, avec ses tons gris, donne une impression angoissante de pays étrange et désolé. La tourbière bombée en s'asséchant évolue vers le bois de bouleaux et de pins, puis, comme elle s'élève progressivement au-dessus du niveau primitif, son humidité dépend des précipitations atmosphériques au lieu que celle de la tourbière plate venait surtout du sol. C'est cette évolution que schématise le chiffre II de la fig. 2 où l'on voit en particulier que la tourbière peut avancer sur l'eau en surplomb et se maintenir en un gazon flottant d'allure compacte. Ces « tremblants » ne portant pas, peuvent être terriblement dangereux quand ils dissimulent plusieurs mètres d'une eau traîtresse. Occasionnellement il s'en détache des fragments qui partent à la dérive comme des radeaux. Ces îlots finissent par se rattacher à un point quelconque de la rive. Les tourbières à sphaignes dans le Jura s'appellent des sagnes. *(A suivre)*

Le prochain numéro sera consacré à la fin de l'étude : Végétation du bord d'un lac.

Collègues ! ***Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.***

L'IMPRIMERIE NOUVELLE

Ch. Corbaz S.A.

MONTREUX

vous offre sa collaboration pour
étudier l'édition et la diffusion de
tout ouvrage scolaire intéressant

Devis et maquettes sans engagement

Place de la Paix · Téléphone 62798

HENRI DEVAIN

A l'Enseigne de la Rime

PRÉFACE DE CHARLES D'ETERNOD

Henri Devain demeure dans la tradition de la poésie française, c'est un écrivain qui déteste l'obscurité, l'hermétisme. Il apporte une note bien personnelle dans le concert des lettres romandes.

EN VENTE AUX EDITIONS DU CHANDELIER, 33 RUE NEUVE, BIENNE
ET DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

Instituteurs - Institutrices !

A la fin de leur scolarité, vos élèves vous demandent souvent conseil sur le complément d'instruction qu'ils pourraient acquérir. Les écoles ci-dessous vous renseigneront parfaitement. Elles ont déjà fait leurs preuves et rendu à la société d'éminents services.

Instituteurs !

recommandez à vos élèves, pour qui l'allemand et l'anglais sont une pierre d'achoppement, de suivre nos cours de perfectionnement ou cours de vacances.

Notre école organise également des

COURS SPÉCIAUX POUR ÉDUCATEURS

(25 % de réduction sur les tarifs ordinaires.) Renseignez-vous sans engagement

ECOLE RUEGG LAUSANNE

2, Place Bel-Air. Tél. 3.23.00

COURS DU JOUR - COURS DU SOIR 55

ÉCOLE LÉMANIA LAUSANNE 72

Orientation des études. Préparation sérieuse aux examens de maturité fédérale. Ecole d'ingénieurs. Commerce. Diplôme de langues.

L'ÉCOLE BENEDICT 35, Terreaux, LAUSANNE Tél. 2 81 00

enseigne toutes les branches commerciales, toutes les langues.
prépare à tous les examens officiels : Maturité, P.T.T., C.F.F., Ecole normale.

COURS DU JOUR - COURS DU SOIR 73

Institutrices et **instituteurs** qui êtes souvent appelés à orienter la jeunesse dans sa recherche d'une profession, votre attention est attirée sur celle non encombrée de

STÉNODACTYLOGRAPHE

à laquelle prépare tout spécialement l'ECOLE HERMES, Grand Chêne 8, Lausanne. La direction de cette école fournira volontiers tous les renseignements qu'on voudra bien lui demander. 70

INSTITUT CHABLOZ

ECOLE SECONDAIRE. SECTION COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE. CULTURE GÉNÉRALE.

Début de semestre 3 octobre. La direction renseignera sur demande, avenue de Belmont 39, Montreux. 158

Société vaudoise de secours mutuels

Caisse maladie-accidents, contrôlée et subventionnée par la Confédération

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES,

Le groupement mutualiste d'assurance contre la maladie et les accidents, sous-section S.P.V. de la S.V.S.M. attend votre adhésion et celle de votre famille. **Soyez prévoyants! N'attendez pas!**

Demandez sans engagement tous les renseignements nécessaires pour votre affiliation à Monsieur Fernand Petit, instituteur, rue Ed. Payot 4, à Lausanne. Téléphone 3 85 90.

7

51

BIELLA

Articles pour écoles
Articles de bureau

Vous trouvez un grand choix des produits sortant de la fabrique **BIELLA** dans tous les magasins de papeterie.

154

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

BR

LEONARDO DA VINCI

1452—1519

Ihn kennen die meisten nur als den berühmten Maler, den Schöpfer des Abendmahles oder der lächelnden Mona Lisa. Dass er aber ganz besonders auch Naturforscher war, geht aus seinem handschriftlichen Nachlass hervor. Es finden sich da zum ersten Mal Vorstellungen von Einzelheiten der Fallbewegung. Das fahle Licht des Mondes neben der hellen Sichel kurz vor und nach Neumond, erklärte er schon 100 Jahre vor Galilei als den Widerschein der sonnenbeleuchteten Erde. Hebel und Maschinen betrachtete er eingehender als Archimedes. Er beobachtete Wasserwellen, betrachtete den Schall richtig als Wellenbewegung in der Luft. Er konstruiert und plant Luftfeuchtigkeitsmesser, Schleifvorrichtungen für Hohlspiegel, Flugmaschinen, Fallschirme und Taucheranzüge. Auch das Innere des menschlichen Körpers versuchte er zu ergründen. Seine im Verborgenen getriebenen Studien an einer grossen Zahl von Leichen hat er in vielen naturgetreuen Zeichnungen festgehalten. Leonardo starb in Frankreich, wo er als Gast des Königs seine 3 letzten Lebensjahre verbracht hatte.

ARTHUR UTZ WERKSTÄTTEN FÜR PHYSIKALISCH-WISSENSCHAFTLICHE APPARATE BERN

MONTREUX, 21 octobre 1944 LXXXe année — N° 37

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :
Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21
Administration et abonnements :
IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.
Chèques postaux II b 379.
Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse : Fr. 9.— ; Etranger : Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Enseignement ménager

Vient de paraître :

CHEZ NOUS

Manuel d'enseignement ménager,

publié sous la direction de Marg. MICHOD-GRANDCHAMP, avec la collaboration de L. COMTE, H. DELARAGEAZ, L. FRANCKEN, du Dr W. FRANCKEN, de F.-M. GRAND, L. MELLET-BRIOD, L. PERDRIX et E. URECH.

3me édition entièrement refondue, avec de nombreuses illustrations.

Un volume in-16 cartonné . . . . . Fr. 3.50

Ce manuel traite l'ensemble des problèmes familiaux, il prendra toute sa valeur s'il est complété par des observations, des expériences et la pratique des travaux ménagers. La première partie, surtout technique, est spécialement illustrée et modernisée pour tenir compte des conditions économiques actuelles. Les auteurs font œuvre éducative, cherchant à former l'esprit, le jugement, le cœur et la pensée des jeunes filles ; cet ouvrage sera fort utile pour leur éducation familiale et sociale.

Rappel

NOS BONNES RECETTES

Manuel de cuisine à l'usage des classes ménagères

par L. MELLET-BRIOD.

Un volume in-16 cartonné, avec 29 illustrations, 3me édition Fr. 3.—

L'auteur a élaboré son manuel selon une méthode progressive en commençant toujours par les mets les plus simples à apprêter. L'ordre et la précision sont nécessaires dans un ménage bien tenu et dans la préparation d'une nourriture saine et appétissante. Les recettes sont simples, claires et économiques.

LA SANTÉ DU NOURRISSON

Guide de la mère et de l'infirmière

par le Dr L. EXCHAQUET.

Un volume in-16 cartonné, avec 35 illustrations . . . . . Fr. 3.50

Ce volume contient les notions théoriques et les conseils pratiques de puériculture indispensables à toute personne ayant à s'occuper de nourrissons. L'auteur a cherché à le rendre moderne, pratique et vraiment utile : un guide pour les mères ou celles qui les remplacent afin d'élever des enfants sains, robustes et beaux.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE ▪ GENÈVE ▪ NEUCHATEL ▪ VEVEY ▪ MONTREUX ▪ BERNE ▪ BALE